

Magnan est fort instructif et il se lit agréablement. L'auteur a fait œuvre utile et, pour ma part, je suis heureux de l'en féliciter cordialement."

Le livre est en vente à la librairie Beauchemin à Montréal et à la librairie Garneau à Québec. Prix: \$2.00.

DING ! DANG ! DONG !

— La famille de Pie X habitait la partie de la Vénétie récemment envahie par les Allemands. Pour ne pas tomber sous le joug, elle a quitté la maison des ancêtres, en laissant sur ses murs cette simple inscription: *Respectez la demeure du pape Pie X.* De ville en ville, les parents du saint Pontife sont arrivés jusqu'à Rome, où les sœurs du Pape défunt ont un modeste logement; ils sont là vingt-deux membres de la famille, attendant de leur travail seul le pain de chaque jour.

— Un monument à sainte Thérèse a été érigé dans la ville d'Avila, en Espagne, en commémoration du troisième centenaire de la mort de la sainte célébré en 1916. Avila est la ville natale de la grande réformatrice du Carmel.

— Le procès diocésain de la cause de la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus est terminé et Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, en a porté les pièces à Rome.

— S. G. Mgr C.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa, vient de publier une lettre pastorale prescrivant la consécration du diocèse au Sacré Cœur. Cette consécration a été faite le jour de l'Épiphanie.

— S. G. Mgr Grouard, O. M. I., vicaire apostolique de l'Athabaska, est dans la province de Québec depuis environ deux mois dans l'intérêt de ses missions. *Les Annales Térésiennes* nous apportent le résumé d'une conférence qu'il a donnée au Séminaire de Sainte-Thérèse le 11 décembre. Monseigneur a fait appel aux vocations de missionnaires.

— S. G. Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackenzie, s'est rendu heureusement à Rome, malgré les difficultés du voyage en temps de guerre.

— Le 11 décembre le Souverain Pontife, conformément à sa lettre à l'Épiscopat mexicain, a célébré la sainte messe pour la cessation des fléaux qui affligent le Mexique. L'image de Notre-Dame de la Guadeloupe envoyée par l'archevêque de Yucatan avait été placée sur l'autel.

— Nous avons signalé le 1er janvier dans un article intitulé: *La petite "commission" revivra-t-elle?* la décision de la Cour suprême de l'Ontario déclarant *intra vires* la législation qui permet au gouvernement de substituer à la commission élue des écoles séparées d'Ottawa une commission semblable à celle jugée *ultra vires* par le Conseil privé. La commission scolaire menacée en appelle de nouveau au Conseil privé.